**Text 3**

**A lawsuit over Nirvana's 'Nevermind' baby album cover has been dismissed**

A judge in California has dismissed a lawsuit filed against former band members of Nirvana over their iconic *Nevermind* album cover. Spencer Elden sued former members of the band in August 2021 for child exploitation and pornography, saying the band knowingly distributed a naked photo of him as a baby on the 1991 album cover and profited from it. Elden was just 4 months old when he was photographed for the cover. Now 30, he was seeking $150,000 in damages.

The defendants in the case — which included former band members, as well as Kurt Cobain's estate, photographer Kirk Weddle, and various record labels — filed a motion to dismiss the case last month.

Elden had until Dec. 30 to respond to the motion, but his legal team missed the deadline and so the case was dismissed. Judge Fernando M. Olguin said Elden and his legal team have until Jan. 13 to re-up the case. If the defendants file another motion to dismiss, both sides will meet on Jan. 20. In their motion to dismiss the lawsuit, the defendants say Elden profited from being on the album cover as a baby and has benefited from it as an adult.

"Elden has spent three decades profiting from his celebrity as the self-anointed 'Nirvana Baby.' He has re-enacted the photograph in exchange for a fee, many times; he has had the album title *Nevermind* tattooed across his chest; he has appeared on a talk show wearing a self-parodying, nude-coloured onesie; he has autographed copies of the album cover for sale on eBay; and he has used the connection to try to pick up women," the defendants say.

In November, Elden's legal team released a statement in response to the album's 30th anniversary, when the cover was rereleased. "It's past time to finally put an end to the child exploitation and violation of privacy our client has endured for his entire life," they wrote.

*NPR*, January 4, 2021

**Traduction (auto)**

**La plainte contre Nirvana pour la pochette de « Nevermind » a été classée sans suite**

Un juge californien a rejeté une action en justice intentée contre d'anciens membres du groupe Nirvana au sujet de la pochette de l'album emblématique Nevermind. Spencer Elden avait poursuivi les anciens membres du groupe en août 2021 pour exploitation d'enfants et pornographie, affirmant que le groupe avait sciemment distribué une photo de lui nu, bébé, sur la pochette de l'album de 1991 et en avait tiré profit. Elden n'avait que 4 mois lorsqu'il a été photographié pour la couverture. Aujourd'hui âgé de 30 ans, il demande 150 000 dollars de dommages et intérêts.

Les défendeurs dans l'affaire - qui comprenaient d'anciens membres du groupe, ainsi que la succession de Kurt Cobain, le photographe Kirk Weddle et diverses maisons de disques - ont déposé une motion de rejet de l'affaire le mois dernier.

Elden avait jusqu'au 30 décembre pour répondre à la motion, mais son équipe juridique n'a pas respecté le délai et l'affaire a donc été rejetée. Le juge Fernando M. Olguin a déclaré qu'Elden et son équipe juridique avaient jusqu'au 13 janvier pour relancer l'affaire. Si les défendeurs déposent une autre motion de rejet, les deux parties se rencontreront le 20 janvier. Dans leur demande de rejet de l'action en justice, les défendeurs affirment qu'Elden a profité du fait d'être sur la couverture de l'album lorsqu'il était bébé et qu'il en a profité en tant qu'adulte.

"Elden a passé trois décennies à profiter de sa célébrité en tant que "bébé Nirvana" autoproclamé. Il a reproduit la photographie en échange d'une rémunération, à de nombreuses reprises ; il s'est fait tatouer le titre de l'album Nevermind sur la poitrine ; il est apparu dans un talk-show vêtu d'une grenouillère nue autoparodique ; il a dédicacé des copies de la couverture de l'album pour les vendre sur eBay ; et il a utilisé ce lien pour essayer de draguer des femmes", affirment les défendeurs.

En novembre, l'équipe juridique d'Elden a publié une déclaration en réponse au 30e anniversaire de l'album, lorsque la couverture a été rééditée. "Il est grand temps de mettre enfin un terme à l'exploitation des enfants et à la violation de la vie privée que notre client a subies toute sa vie", ont-ils écrit.

**Traduction**

**La plainte contre Nirvana pour la pochette de « Nevermind » a été classée sans suite**

Un juge californien a classé sans suite une plainte déposée contre d’anciens membres du groupe Nirvana au sujet de leur album phare « Nevermind ». Spencer Elden a attaqué en justice d’anciens membres du groupe en août 2021, les accusant d’exploitation infantile et de pornographie, en soutenant que le groupe avait consciemment distribué une photo de lui, nu, bébé, sur la pochette de l’album sorti en 1991 et en avaient tiré des bénéfices conséquents.

Les défendeurs, incluant les membres restants du groupe, ainsi que la veuve de Kurt Cobain, le photographe Kirk Weddle et plusieurs labels d’enregistrement, avaient demandé le mois dernier à ce que la plainte soit rejetée.

Mr. Elden avait jusqu’au 30 décembre pour répondre à la demande, mais son équipe juridique n’ayant pas répondu dans les délais, le cas a été classé sans suite. Le juge Fernando M. Olguin a déclaré que Mr. Elden et son équipe juridique avaient jusqu’au 13 janvier pour relancer la plainte, et que si les défendeurs faisaient une autre demande de rejet de la plainte, les deux partis devraient débattre le 20 janvier. L’équipe juridique de nirvana, dans leur demande, avaient expliqué que Mr. Elden avait profité du fait d’avoir été sur la pochette de l’album, étant bébé, et en avait bénéficié en tant qu’adulte.

« Il a rejoué la photographie en échange d’une rémunération, à de nombreuses reprises ; il s’est fait tatouer le titre de l’album… En travers de la poitrine ; il est apparu dans un talk-show vêtu d’une grenouillère nue autoparodique ; il a dédicacé des copies de la couverture de l’album pour les vendre sur eBay ; et il a utilisé la connexion pour essayer de draguer des femmes… », avaient argumenté les conseils du groupe.

En novembre, l’équipe légale de Mr. Elden a publié une annonce en réponse au trentième anniversaire de l’album, quand la pochette a été republiée : « Il est grand temps de mettre fin à l’exploitation infantile et à la violation de la vie privée que notre client a enduré tout au long de sa vie. »